



Présidence

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE MIONNAY
PLACE ALAIN CHAPEL
01390 MIONNAY

Dossier suivi par

Florence BRON
Tél. 04.74.45.47.04
florence.bron@ain.chambagri.fr

Bourg-en-Bresse, le 20 novembre 2024

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlppt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procédure
res_urba\Documents_urba\PLU\MION
NAY\Modif_Rev°\DP_MEC_MIONNAY_
Salle_omnisport_2024\CP_Avis_DP
MEC.MIONNAY-n°2-2024.doc

Objet : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité pour la création d'une
salle omnisports
- AVIS -

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire
BP 84
01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 08 octobre 2024, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de MIONNAY, suite à votre arrêté du 2 juillet 2024. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous conseillons toutefois de réaliser une révision générale du PLU afin d'intégrer les dernières évolutions réglementaires. Par ailleurs, nous nous interrogeons sur l'opportunité d'utiliser un STECAL pour votre projet étant donné sa localisation dans la tache urbaine.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Michel JOUX